



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance ordinaire du

Jeudi 29 octobre 2020 à 18h30

Nombre d'élus en exercice : 15
Nombre d'élus présents : 14
Nombre d'élus absents : 1

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf octobre à 18 heures 30 minutes, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Furdenheim sous la présidence de M. le maire.

Etaient présents ou représentés Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

BARTH Jean-Daniel – BERRON Anne – DHIVER Armelle – DOTT Sylvie – GAUTIER Gérard – GOETTER Cathie – HERRMANN Marc – HETZEL Freddy – KIRCHGESSNER Christelle – KLERLEIN Audrey – LUX Céline – RETTIG Marc – ROTH Pierre – WURTZ Jacques

Etaient absents excusés Messieurs les Conseillers Municipaux suivants :

BRUMPTER Jean-Philippe

A 18h30 M. le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Une minute de silence est observée par le Conseil Municipal à la mémoire de Samuel PATY et des victimes de l'attentat terroriste à Nice.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17/09/2020

M. le Maire fait lecture du Procès-Verbal de la séance du 29 octobre 2020. Le PV n'appelle pas de remarques de la part des élus.

2) Subventions aux associations

La commune attribue annuellement des subventions aux associations qui animent le village et proposent des activités à nos concitoyens. Les élus ont décidé de reproduire les règles existantes pour l'année 2020 et réfléchiront à une nouvelle répartition pour l'année 2021. Les attributions sont les suivantes :

A.C.S.L. Basket - Section NF1 6000€, A.C.S.L. Basket - Aide aux jeunes licenciés 3000€, A.C.S.L. Tennis 650€, A.C.S.L. Basket 650€, Sports Réunis Furdenheim 500€, A.C.S.L. Tennis - Aide aux jeunes licenciés 420€, Judo Club Quatzenheim Kochersberg Ackerland 250€, Chorale 250€, Association Donneurs de sang 250€, A.C.S.L. 3e Age 250€, A.C.S.L. Gymnastique 250€

Des subventions complémentaires sont envisageables pour l'amicale de pompiers et les jeunes licenciés des Sports Réunis de Furdenheim après discussions avec les responsables respectifs.

- Le Conseil Municipal approuve les subventions à l'unanimité.

Concernant le don du sang, activité d'utilité publique, suite à la baisse de la prise en charge des collations par l'EFS la Mairie décide de prendre en charge les frais de collation lors des dons organisés dans la commune.

3) Budget

- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

COMMUNE DE FURDENHEIM



M. le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'engager, liquider et mandater, avant le vote du budget de l'exercice 2021, des dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget de l'année précédente.

- Le Conseil Municipal vote l'autorisation à l'unanimité.

- **Décision modificative**

Afin de procéder à un rééquilibrage des chapitres du budget, M l'adjoint en charge des finances propose d'inscrire les modifications suivantes en section investissement

RECETTES :

COMPTE 1321 : 1.200 €

DEPENSES :

COMPTE 13141 : 1.200 €

- Le Conseil Municipal approuve la délibération à l'unanimité.

4) Taxe aménagement : modification du taux

Le taux actuel de la taxe d'aménagement dans notre commune est de 4%, à l'exception de deux zones au taux de 10%. Notre commune se dote de nouveaux équipements (école, parc sport/santé notamment) nécessitant d'importants investissements qui profiteront à tous les habitants. Le conseil municipal souhaite augmenter les rentrées fiscales via les nouvelles demandes d'urbanisme, justifiant ainsi la hausse de cette taxe. A titre d'information toutes les communes du Kochersberg (sauf une) pratiquent déjà un taux de 5%.

La revalorisation de ce taux à 5% est soumise au vote.

- Le Conseil Municipal vote ce nouveau taux à l'unanimité.

5) Point-actu Travaux en cours

- Travaux du TSPO : Les fouilles archéologiques sont toujours en cours côté Marlenheim. Suite à la découverte d'un cimetière romain, un arrêté de fouille supplémentaire a été prescrit par la DRAC. Afin de faciliter le nouvel accès à la D1004 l'achat d'un morceau de terrain situé à l'arrière du parking du restaurant la Félicité appartenant à Monsieur Klinghammer Alfred est en cours de négociation.
- Le réseau France Télécom côté Nord de la RD 10004 est actuellement aérien, compte-tenu des travaux programmés il serait opportun de le poser en souterrain. Dans le cas où la commune validerait cette option, le Département prendrait à sa charge les travaux de génie civil. Les travaux de raccordement jusqu'en limite de propriété seront par contre supportés par la commune pour un montant estimé par Orange de 2632€, opération relativement chère pour quelques mètres de réseau. Une discussion va être menée pour savoir s'il est possible de réduire ce coût. La commune contactera également les riverains concernés pour voir s'ils seraient prêts à financer les travaux à réaliser en partie privative.
- L'entreprise Evaceau interviendra pour résorber le dysfonctionnement de l'armoire électrique commandant la pompe de relevage du club-house du tennis. La question de la mise en place d'un contrat de maintenance se pose et sera étudiée.
- Le chemin des écoliers a été réalisé avec un revêtement en enrobé, il relie la rue des Peupliers au lotissement Altenweg.

6) Point-actu Travaux des commissions communales

- Commission Démocratie Locale et communication

Les tracts des référents de quartier ont été finalisés et vont être imprimés pour distribution.

- Commission Age d'or

COMMUNE DE FURDENHEIM



Deux visites ont été effectuées pour les anniversaires de nos aînés et 2 autres sont prévues d'ici la fin de l'année. Suite au confinement un seul élu passera chez les personnes.

- **Commission Embellissement du village**

Un atelier pour la fabrication de décoration de Noël a eu lieu le samedi 24/10, l'atelier prévu le 31/10 est annulé suite au confinement. La mise en place des décorations de Noël sera faite en comité restreint. Plusieurs habitants ont participé à cette action, nous les remercions chaleureusement

- **Commission urbanisme**

- Modification du PLUi : des imprécisions sur le règlement écrit vont être corrigées et améliorées.
- Lotissement Altenweg : la commission a vérifié les conformités des constructions en décidant d'une tolérance de 10% par rapport aux exigences du règlement. Trois constructions présentent une non-conformité à l'heure actuelle, un courrier sera adressé aux propriétaires.
- ASMA (Association pour la Sauvegarde des Maisons Alsaciennes) : la commission a rencontré le vice-Président de l'association au sujet du classement des bâtiments remarquables annexés au PLUi. Le classement de l'ASMA présente une protection du patrimoine plus grande que la classification actuelle de la commune. Un tour du village sera réalisé entre membre de la commission pour reconsidérer le point de vue des élus sur les bâtiments.

- **Commission Animation et Commémoration**

Suite au contexte sanitaire actuel la cérémonie du 11 novembre est annulée, les villageois pourront déposer une fleur tout au long de la journée, à leur propre initiative, en guise d'hommage aux victimes des différents conflits. Pour la même raison, l'exposition pour les 100 ans de l'Harmonie prévue le 15 novembre 2020 est annulée et sera reportée à l'année prochaine. Le travail de la commission se poursuit toutefois afin de mieux connaître l'histoire des pionniers de l'animation de notre village.

7) Point-actu Communauté de communes

A venir, après la séance du conseil communautaire du 05/11.

8) Vente de terrain

La commune vend une parcelle de 0,11 are à Mme et M Betzinger pour la somme de 1140€. Cette parcelle jouxte le chemin des écoliers, il est attenant à la propriété de Mme et M Betzinger.

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente de ce terrain.

9) Régime indemnitaire des élus et augmentation du nombre d'adjoints

M. le Maire présente la situation actuelle des indemnités versées aux élus. Le montant total alloué dépend du nombre d'adjoints. La loi autorise pour notre commune (entre 1000 et 3500 habitants) un versement annuel maximal de 61 408,02 € dans le cas habituel de nomination de 4 adjoints. Dans notre cas (un seul adjoint), la somme disponible annuellement est de 33 324,38 €. Lors du dernier conseil municipal, le maire a proposé d'indemniser l'ensemble des conseillers municipaux pour donner un peu plus encore corps à une organisation déconcentrée et déléguée. Le nouveau total annuel des indemnités dans cette configuration sera de 48 539,71 €, ce qui nécessite la nomination de 3 adjoints au total.

Proposition d'augmentation du nombre d'adjoints à 3.

- L'augmentation du nombre d'adjoints à 3 est approuvée par 12 voix pour et 2 abstentions.

10) Election des nouveaux adjoints au maire

Les adjoints proposés sont les conseillers municipaux Cathie GOETTER et Pierre ROTH.

- Cathie GOETTER et Pierre ROTH sont élus par 13 voix pour et 1 abstention.



11) Délégations et indemnités des élus

M. le maire propose une indemnité d'un montant de 3,5 % du taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 135 € brut/mois) pour chaque conseiller municipal non encore indemnisé.

- Le conseil Municipal approuve l'indemnité par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

12) Divers

- **Info Ecoles**

Selon les préconisations de l'état concernant le confinement, les écoles restent ouvertes. Un hommage sera rendu à Samuel PATY le jour de la rentrée, les trois maires du RPI participeront à cette action pour soutenir les enseignants et réaffirmer les valeurs de l'école de la République.

- **Stationnement gênant**

Nos concitoyens subissent régulièrement les désagréments de certains automobilistes peu scrupuleux. Des voitures stationnées sur les trottoirs gênent par moment le passage des piétons, des poussettes ou diminuent dangereusement la visibilité au niveau des intersections de routes. Les élus du conseil municipal sont dotés de cartons informatifs et préventifs qu'ils pourront apposer sur les pare-brises des véhicules dont l'infraction constitue un danger pour autrui. En cas de récidive, les gendarmes interviendront pour verbaliser les contrevenants.

- **Entrées cochères route de Quatzenheim**

Deux entrées cochères se situent au niveau d'anciennes places de parking. A plusieurs reprises des voitures se sont garées sur ces places, empêchant ainsi les propriétaires de rentrer chez eux. Un marquage au sol sera réalisé en régie afin d'éviter ces stationnements gênants.

- **Renforcement du secrétariat**

La mairie ouvre un poste de secrétaire de mairie. La personne devra justifier d'une forte expérience préalable dans le domaine.

- Vote pour l'ouverture du poste de secrétaire approuvé à l'unanimité

- **Cadeaux de Noël aux aînés**

La commission Âge d'or s'occupe des achats et de la confection des paniers cadeau. La distribution se fera samedi 19 décembre, sauf exception en fonction des contraintes sanitaires.

- **Application TousAntiCovid**

Le conseil Municipal incite toutes les personnes disposant d'un smartphone à télécharger l'application TousAntiCovid pour lutter collectivement contre la pandémie.

- **Panneaux d'affichage**

Marc RETTIG est chargé d'étudier une nouvelle répartition des panneaux d'affichage disséminés actuellement dans tout le village, en considérant notamment les quartiers non desservis. Une attention particulière sera portée aux axes et lieux les plus fréquentés.

- **Demande du réseau Gaz de Strasbourg**

Le Réseau GDS prévoit de mettre en place des compteurs intelligents avec un émetteur local. L'entreprise demande l'autorisation d'installer les concentrateurs appairés avec un module radio des compteurs présents chez les clients. La transmission radio des index journaliers durera moins d'une seconde. Il est rappelé qu'il sera utilisé une basse fréquence de 169 MHz sur les bâtiments listés dans la convention signée entre les parties

- Le Conseil Municipal vote l'autorisation à l'unanimité.

La séance est levée à 21h00.